

44^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA PORCELAINE

31 mars et 1er avril 2012

PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du règlement : 15/02/2012
- Ouverture des engagements : 15/02/2012
- Clôture des engagements : 19/03/2012 à minuit
- Parution du road-book : 25/03/2012
- Dates et heures des reconnaissances: le 25/03/2012 de 9h00 à 18h00 et le 31/03/2012 de 9h00 à 16h00
- Vérification des documents et des voitures : le 31/03/2012 de 13h30 à 16h30 (parking du Parc des Expositions de Limoges).
- Heure de mise en place du parc de départ : le 31/03/2012 à 13h30 (parking du Parc des Expositions de Limoges).
- 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le 31/03/2012 à 15h00
- Publication des heures et ordres de départ : le 31/03/2012 à 17h30 au parc fermé de départ (parc des Expositions de Limoges).
- Briefing des pilotes : document écrit, remis et émargé par tous les concurrents
- Briefing des pilotes prioritaires : document écrit, signé par tous les pilotes
- Départ de : Limoges - Parking du Parc des Expositions - le 01/04/2012 à partir de 18h00
- Publication des résultats partiels : le 01/04/2012 à 16h00
- Arrivée à : Limoges - Parking du Parc des Expositions - le 01/04/2012 à partir de 15h48
- Vérification finale : le 01/04/2012 à SARL Auto Contrôle, 8 rue Pierre de Fermat à Limoges
- Publication des résultats du rallye : le 01/04/2012 une demi-heure après l'arrivée de la dernière voiture
- Remise des prix : sur Podium arrivée Limoges - Parking du Parc des Expositions - le 01/04/2012 à partir de 15h48

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile MAUVE organise les **31 mars et 1er avril 2012** en qualité d'organisateur administratif le :

44^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA PORCELAINE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation du CRSA sous le N°1201 en date du 19/12/2011 et de la FFSA sous le N° R60 en date du 09/02/2012.

Comité d'Organisation

- Président : Patrick CRUANES
- Membres : Jacques BRETENOUX, José-Maria LOPEZ, Serge RIBIERRE
- Secrétariat du Rallye, Adresse : Marjorie LOPEZ, 8 allée du Hameau 87100 LIMOGES
 - Téléphone : 06.84.37.64.26 ou 06.07.09.92.76
 - Fax : 05.55.37.80.51
- Permanence du Rallye : Salle des Fêtes d'Ambazac 87240 AMBAZAC
 - Lieu, date, horaires : le 01/04/2012 de 8h00 à 18h00

Organisateur technique

- Nom : ASA MAUVE
 - Adresse : 43 avenue des Coutures 87000 LIMOGES

1.1P. OFFICIELS

- Commissaires Sportifs : Robert COMBE (pdt) (11108) – Hubert MILLET LAGE (8505) – Roland LAVERGNE (7041)
- Directeur de Course : Guy TRONCAL (1056)
- Directeurs de Course Adjoints : Laurent TEILLARD (10182) - Michel DESMARIE (19848) - Michel VAURIE (1059), Pierre MASDIEU (stagiaire).
- Médecin Chef : Dr Didier PINEL (24112)
- Commissaires Techniques : Patrick GROS (resp.) (35156) – Jean-Claude DUSSOUBS (51192) - Julien CHARENTON (155709)
- Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Xavier VAUCIEUX (32991)
- Chargés des relations avec la presse : Patrick CRUANES (19927)

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye de la Porcelaine compte pour la Coupe de France des Rallyes 2012 avec le coefficient 2 et le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Limousin.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : 31/03/2012 de 13h30 à 16h20 sur le parking du Parc des Expositions de Limoges.

Les vérifications techniques auront lieu le : 31/03/2012 de 13h30 à 16h30 sur le parking du Parc des Expositions de Limoges.

Les vérifications finales seront effectuées le : 01/04/2012 à SARL AUTO CONTROLE

- Adresse : 8 rue Pierre de Fermat à Limoges
- Taux horaire maximum de la main d'œuvre: 45.00 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye de la Porcelaine doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 20/03/2012 (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés à :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 295.00 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 590.00 €
- Pour les équipages 100% licenciés ASA Mauve, une réduction de 40.00 € sera appliquée sur le montant de l'engagement et pour les équipages composés d'un seul licencié ASA Mauve, une réduction de 20.00 € sera appliquée.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

VEHICULES ADMIS :

conforme au règlement standard, voir article 4 - tableau de répartition des groupes et classes 2012

- Groupes : N/FN, A/FA, R, GT, F2000, Z.
- Classes :
 - N/FN1, N/FN2, N/FN3, N/FN4
 - A/FA5, A5K, A/FA6, A6K, A/FA7, A7K, A/FA8
 - R1 : R1A < 1400 cm³ R1B de 1400 à 1600 cm³
 - R2 : R2B de 1400 à 1600 cm³ R2C de 1600 à 2000 cm³
 - R3 : R3C jusqu'à 2000 cm³ R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm³
 - R3T : suralimenté jusqu'à 1600 cm³
 - R4
 - GT9, GT10
 - F2000/11, F2000/12, F2000/13, F2000/14

Nota : les classes R1, R2, R3 et R4 appartiennent au Groupe R pour lequel sont attribués les points et les éventuelles primes dans les mêmes conditions que celles prévues pour les autres groupes et classes

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée le 01/04/2012 au Plan d'eau de Jonas à Ambazac. Un seul véhicule d'assistance sera autorisé. Bâche de protection et extincteur 5 kg obligatoires (art. 4.3.2.3).

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

- Le Rallye de la Porcelaine représente un parcours de 204.00 km.
- Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.
- Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.
- Les épreuves spéciales sont : ES 1, 3 et 5 – Comprégnac / ES 2, 4 et 6 – Saint Léger la Montagne.
- L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances seront autorisées EXCLUSIVEMENT le dimanche 25 mars 2012 de 9h00 à 18h00, et le samedi 31 mars 2012 de 9h00 à 16h00 avec obligation d'apposer sur le pare-brise l'autocollant fourni par l'organisateur. Les concurrents seront priés de respecter le code de la route et les habitants des villages traversés.

Nota : 3 passages maximum. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : badge et combinaison
- Chef de poste : badge de couleur différente et chasuble avec indication « chef de poste »

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Coupes : 25 coupes distribuables

Prix en espèces :

1 ^{er} Scratch : 350 € et un engagement gratuit l'année suivante	1 ^{er} Groupe : 220 € si 5 partants ou plus 110 € si moins de 5 partants
2 ^{ème} Scratch: 250 €	2 ^{ème} Groupe : 150 € si plus de 5 partants
3 ^{ème} Scratch: 220 €	
4 ^{ème} Scratch: 180 €	1 ^{er} Classe : montant de l'engagement payé si 5 partants ou plus Moitié de l'engagement payé si moins de 5 partants
5 ^{ème} Scratch : 120 €	2 ^{ème} Classe : 130 € si plus de 5 partants
1 ^{er} Equipage Féminin: Montant engagement payé si 5 partantes ou plus Moitié de l'engagement payé : si moins de 5 partantes	3 ^{ème} Classe : 80 € si plus de 5 partants

La remise des prix se déroulera sur le podium d'arrivée du parking du Parc des Expositions de Limoges le 01/04/2012 à partir de 15h48.

Les chèques seront envoyés par courrier la semaine suivant le rallye.

SAMEDI 31 MARS 2012

CH	ITINERAIRE	Km partiel	Km cumul	Temps imparti	1 ^{ère} voiture
Section n° 1					
CH 0	sortie parc fermé Parking du Parc des Expositions de Limoges	0.00	0.00		18h00
CH 0A	Entrée parc fermé Ambazac	17.7	17.7	0h30	18h30

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012

CH 0B	sortie parc fermé Ambazac	0.00	0.00		08h25
CH 0C	Entrée parc assistance Plan d'eau Jonas	2.41	2.41	0h05	08h30
PARC D'ASSISTANCE				0h10	

CH 0D	sortie parc d'assistance Jonas	0.00	0.00		08h40
CH1	Col de la Sablonnade - Compreignac	18.02	20.43	0h25	09h05
NEUTRALISATION					
D ES1	Départ ES 1 Compreignac	0.00			09h08
	Arrivée ES 1	6.55			
CH2	Grandmont	12.51	39.49	0h25	09h33
NEUTRALISATION					
D ES2	Départ ES 2 St Léger la Montagne	0.00			09h36
	Arrivée ES 2	7.00			
CH2A	Entrée parc de regroupement Ambazac	9.16	55.65	0h25	10h01
PARC DE REGROUPEMENT				0h30	

Section n° 3

CH2B	Sortie parc de regroupement	0.00			10h31
CH2C	Entrée parc assistance Plan d'eau de Jonas	2.41	58.06	0h05	10h36
PARC D'ASSISTANCE				0h50	
CH2D	Sortie parc assistance	0.00			11h26
CH3	Col de la Sablonnade Compreignac	18.02	76.08	0h25	11h51
NEUTRALISATION					
D ES3	Départ ES 3 Compreignac	0.00			11h54
	Arrivée ES 3	6.55			
CH4	Grandmont	12.51	95.14	0h25	12h19
NEUTRALISATION					
D ES4	Départ ES 4 St Léger la Montagne	0.00			12h22
	Arrivée ES 4	7.00			
CH4A	Entrée parc de regroupement Ambazac	9.16	111.3	0h25	12h47
PARC DE REGROUPEMENT				0h30	

Section n°4

CH4B	Sortie parc de regroupement	0.00			13h17
CH4C	Entrée parc assistance Plan d'eau de Jonas	2.41	113.71	0h05	13h22
PARC D'ASSISTANCE				0h50	
CH4D	Sortie parc assistance	0.00			14h12
CH5	Col de la Sablonnade Compreignac	18.02	131.73	0h25	14h37
NEUTRALISATION					
D ES5	Départ ES 5 Compreignac	0.00			14h40
	Arrivée ES 5	6.55			
CH6	Grandmont	12.51	150.79	0h25	15h05
NEUTRALISATION					
D ES6	Départ ES 6 St Léger la Montagne	0.00			15h08
	Arrivée ES 6	7.00			
CH6A	Entrée parc fermé Parking du Parc des Expos de Limoges	28.33	186.12	0h40	15h48